

ATTESTATION DE MISE A DISPOSITION DES LOCAUX

(Souscrite en application de l'article A.123-51 du Code de commerce)

Je soussigné(e) Revellat Evelyne,

agissant en qualité de représentant de la société SOPHROKHEPRI, SASU, dont le numéro SIREN est le 811 445 410 et le siège social est fixé au 188 Grande Rue Charles de Gaulle 94130 Nogent-sur-Marne,

déclare accueillir, à titre gratuit, le siège social de la société FLAVIEN REVELLAT, Auto-entreprise en cours de formation, à l'adresse suivante : 188 Grande Rue Charles de Gaulle 94130 Nogent-sur-Marne.

La mise à disposition est consentie pour une durée d'un an à compter de la signature de la présente attestation, renouvelable par tacite reconduction par période de 6 mois. Elle pourra être résiliée à tout moment à la demande de toute partie, par lettre simple, sous réserve d'un préavis d'un mois. Aucune indemnité ne sera due en cas de résiliation.

La présente déclaration est établie et produite en vue de l'immatriculation ou de l'inscription modificative de la société FLAVIEN REVELLAT, au Registre du Commerce et des Sociétés.

Fait à Nogent-sur-Marne, le 08/05/2019

Revellat Evelyne, représentant légal de la société SOPHROKHEPRI



Flavien Revellat,

